

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO
COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO

**REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération
N° DEL-52-230426-17**

SEANCE DU 23 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril, à dix-neuf heure, le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix avril deux mille vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André ROCCHI, Maire.

Etaient présents : M André ROCCHI ; M Christian PAOLI ; Mme Anne-Marie DAMIANI-CHIODI ; M Jean-Jacques FRATICELLI ; Mme Marie-Laure FILIPPINI ; M Toussaint BARBONI ; M Jean-René VACHER ; Mme Agnulina ANDREANI ; M Jules-François PAOLI ; Mme Marie-Fleur d'épine MORACCHINI ; Mme Murièle ELEGANTINI ; Mme Lucie CARIA ; M Thomas LENZOTTI ; Mme Karine CHATOT ; Mme Victoria COLOMBANI ; M Lisandru BERNARDINI ; M Christian DEHAINAULT ; Mme Anna LEANDRI ; M André POLINI ; Mme Véronique POLI ; M Esteban SALDANA.

Etaient absents : Mme Géraldine FILIPPINI

Etaient représentés : M Pierre-Louis PIERI par André ROCCHI ; M Vincent SUSINI par Anne-Marie DAMIANI-CHIODI ; Mme Marie-Pierre GAMBOTTI par Christian PAOLI ; M Yann EMON par Thomas LENZOTTI ; Mme Amandine SOUX par Toussaint BARBONI.

Secrétaire de séance : Mme Victoria COLOMBANI

Nombre de Membres en exercice : 27	Présents : 21	Absents : 1	Représentés : 5	Votants : 26
Vote pour : 26	Vote contre : 0	Abstention : 0		
Affichage en date du : 10/04/2026	Convocation : 10/04/2026			

OBJET : Mise en place de la journée continue pour les services administratifs et techniques durant la période estivale

VU le Code général de la fonction publique,
VU l'avis du Comité Social Territorial en date du 5 mars 2026
Considérant les fortes chaleurs constatées durant la période estivale,
Considérant la nécessité d'adapter l'organisation du travail afin de garantir la continuité du service public tout en préservant la santé et les conditions de travail des agents,

Présentation des nouveaux horaires

SERVICES	HORAIRES ACTUELLES	HORAIRES DEMANDEES
Technique	Du lundi au vendredi De 07h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30	Du lundi au vendredi De 06h30 à 13h50 avec une pause de 20 minutes Du 1er juin 2026 au 15 septembre 2026

Administratif	Du lundi au vendredi De 08h15 à 12h00 et de 13h45 à 17h00	Du lundi au vendredi De 08h10 à 15h30 avec une pause de 20 minutes Du 1 ^{er} juin 2026 au 31 août 2026
---------------	--	---

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'entériner ce projet de modification de planning pour les services techniques et administratifs, tel qu'exposé ci-dessus et de le mettre en œuvre.
- D'autoriser le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire,

Pour le Maire empêché
le 1^{er} adjoint

Christian PAOLI



**Délibération
N° DEL-52-230426-17**

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Bastia, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.